



## Prendre en main notre destin énergétique. Dès maintenant

### Discours de Roger Nordmann, Conseiller national (VD)

*Seules les paroles prononcées font foi.*

En matière d'approvisionnement électrique, la Suisse est désormais à la croisée des chemins. Après la catastrophe de Fukushima, il paraît inconcevable de miser encore sur cette technologie, et nous sommes certains que le peuple refusera la construction de nouvelles centrales nucléaires en votation populaire.

Dans les faits, la Suisse a donc le choix entre une sortie passive ou une sortie active et maîtrisée du nucléaire.

Un sortie passive, cela signifie attendre progressivement que l'on ferme les centrales nucléaires pour raison d'âge, et se mettre à importer du courant d'origine fossile en grande quantité. Une variante de la sortie passive consiste à importer du gaz en grande quantités et à le transformer en Suisse en électricité. Ce scénario « passif » comporte trois inconvénients majeurs :

- 1) On risque de repousser à l'extrême limite l'arrêt des centrales existantes. Or plus ces centrales vieillissent, plus elles deviennent dangereuses. Les pousser au-delà de 40 ans d'exploitation accroît massivement le risque pour l'environnement, la santé, mais aussi pour l'économie : en cas de panne ou d'accident, c'est un pan entier de l'approvisionnement électrique qui s'effondre brutalement.
- 2) On accroît la dépendance aux énergies fossiles, qui s'épuisent et réchauffent le climat. Cela revient à chasser la peste par le choléra.
- 3) Vu la concurrence de plus en plus forte pour accaparer le solde des réserves fossiles, cette stratégie sera très coûteuse à moyen terme tout en n'étant pas viable à long terme. Ces dépenses élevées auront un impact négatif sur la balance commerciale et ne créeront quasiment pas d'emplois en Suisse

Vous l'avez compris, le PS souhaite une sortie active et maîtrisée du nucléaire, basé sur l'accroissement de l'efficacité et le renouvelable, selon les grandes lignes que nous vous avons présentée à l'instant. La faisabilité technique est largement prouvée (Etude SAFE, SATW, Infrac/TNC notamment, Nowak). L'intérêt économique d'une stratégie basée sur l'efficacité et le renouvelable est largement établi : les investissements initiaux sont certes plus élevés, mais cela se traduit par de nombreuses créations d'emplois et par une baisse de la facture énergétique à long terme : les kWh les moins chers sont ceux que l'on économise, et l'on réduit structurellement la facture de gaz, de pétrole et d'uranium. Tant l'étude Infrac/TNC que l'étude Mc Kinsey montrent la rentabilité supérieure de notre scénario.

Une sortie active et maîtrisée du nucléaire exige de prendre maintenant les décisions pour débloquer le soutien aux énergies renouvelables et pour mettre en œuvre le plan d'efficacité énergétique présenté par Beat Jans. Le pire serait de retomber dans 20 ans d'indécision et l'inaction, comme dans les 20 ans qui ont suivi Tchernobyl.

La Loi sur la sortie planifiée et structurée du nucléaire devra poser un cadre clair pour tous les services publics et les acteurs du marché. Nous le voyons comme un acte modificateur unique (Mantelerlass) qui permette d'adopter toutes les mesures ci-dessus. Comme l'a expliqué Eric Nussbaumer, cette loi devra contenir à la fois l'interdiction de nouvelles centrales, la limitation temporelle ou quantitative de l'exploitation des centrales atomiques actuelles et les mesures concrètes décrites permettant de substituer leur production. Nous avons déposé une motion (11.3144) et une initiative parlementaire demandant cette loi (11.427). Nous attendons cependant du Conseil fédéral qu'il présente spontanément cette loi dans un message.

### **Un premier paquet à adopter en 2011**

Comme l'adoption de cette loi prendra du temps (environ deux ans), nous allons proposer d'anticiper une partie des mesures en profitant du fait que deux lois importantes sont actuellement en révision devant le Parlement et devraient être adoptées d'ici à la fin 2011 :

- Dans la loi sur le CO<sub>2</sub> (09.067), nous allons proposer de compléter les programmes d'assainissement des bâtiments par un module spécifiquement axé sur le remplacement des chauffages électriques. À la clé, il y a des économies très conséquentes d'électricité en hiver, précisément dans le moment où nous importons déjà du courant charbonnier. (En hiver, la puissance de Beznau I+II et de Mühleberg est entièrement absorbée par les chauffages électriques).
- Nous allons proposer de modifier le projet de révision de la loi sur l'énergie (11.024 sur l'efficacité des appareils) en y ajoutant le déplafonnement du rachat du courant renouvelable (RPC) et en y instaurant le fond d'efficacité énergétique.

La mise en œuvre rapide de ce premier paquet de mesures permettra de gagner très rapidement les milliers de GWh nécessaires à compenser la fermeture des trois premiers réacteurs. C'est la raison pour laquelle nous voulons anticiper ces trois mesures. Dans un esprit d'ouverture et de dialogue, nous allons chercher à constituer des majorités pour ces mesures, comme nous l'avons fait avec succès ces quatre dernières années sur différents dossiers : taxe CO<sub>2</sub> combustible, programmes d'assainissement des bâtiments, introduction, puis hausse de la RPC, 130 gr CO<sub>2</sub> / KM).

Les votes en commission et au plénum constitueront un test grandeur nature sur la volonté politique du centre droit de construire un approvisionnement énergétique affranchi de l'épée de Damoclès que constitue le nucléaire. Vu la grande confusion qui règne actuellement sur le nucléaire au sein du PDC, du PLR et du BDP, nous avons l'espoir de réunir des majorités.

Si tel ne devait pas être le cas, nous disposons encore de deux atouts majeurs, à savoir notre détermination à combattre par référendum tout projet de nouvelle centrale nucléaire et notre initiative populaire « *Nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables – Cleantech* », Pour mémoire, cette dernière exige que la Suisse s'oriente vers un approvisionnement entièrement renouvelable, avec un but intermédiaire de 50% de renouvelable en 2030, ce qui implique de se passer du nucléaire au plus tard à cette date.